

LETTRE au Président de la République. Les principales entités culturelles françaises alertent sur l'extrême fragilité des acteurs culturels en France

Dans une lettre adressée ce jour ven 24 juillet au Président de la République, Emmanuel Macron, un collectif de divers entités culturelles (organisations professionnelles, équipes artistiques, directions d'institutions, festivals, ... voir les signataires ci dessous) alertent sur la situation préoccupante de la culture malgré le dégel récent des crédits culturels. Le manque de visibilité, l'absence d'engagement sur le moyen terme produisent un sentiment d'inquiétude partagé par tous les acteurs. A l'heure de la fin de son mandat, le Président Emmanuel Macron est invité à se positionner sur la place et

le rôle confiés à la culture ; la situation préoccupante relève d'un défi historique qui engage l'héritage de 10 ans de macronie...

En synthèse, les acteurs culturels très soucieux de l'avenir de la culture en France précisent que :

- malgré le dégel des crédits annoncé par la ministre de la Culture le 21 juillet dernier, la situation de la culture dans l'Hexagone demeure extrêmement fragile. Si ce dégel n'était pas reconduit au delà de 2027, seraient prévisibles : des fermetures de lieux, des reports de saisons, l'annulation de productions, de résidences et de tournées, le démentèlement de l'emploi artistique et technique.

Le collectif souligne dans sa lettre à Emmanuel Macron, la nécessité de ce qui fait défaut aujourd'hui : « donner au secteur des perspectives durables et une visibilité à la hauteur des enjeux ».

Car « aucun engagement n'a été pris au-delà de l'exercice en cours, en particulier en vue du projet de loi de finances pour 2027 ». En jeu, donc fragilisées à ce stade, la capacité des structures à programmer, coproduire, engager des équipes, et à maintenir un maillage culturel sur l'ensemble du territoire. Le collectif rappelle dans son courrier les éléments de son courrier précédent, daté du 3 juillet dernier :

- * **la création d'une "cellule de crise interministérielle"**, capable de prendre en compte la dimension transversale de la politique culturelle (éducation, cohésion des territoires, emploi, économie, justice, tourisme, etc.) ;
- * **la mise en place d'une "conférence permanente** réunissant l'État, les collectivités territoriales et les organisations

représentatives du secteur culturel”, afin de construire une stratégie partagée, à la hauteur de l’implication financière des collectivités et des enjeux de cohésion sociale ;

*** l’élaboration d’un “plan national de refinancement du service public de la culture”,** permettant de sortir de la gestion au coup par coup et de redonner de la visibilité aux institutions comme aux équipes indépendantes.

Sans perspectives pluriannuelles ni consolidation des moyens, les équipes artistiques, festivals de territoire, lieux de création, de production et de diffusion et projets d’éducation artistique et culturelle restent fragilisés, en sursis. Le collectif conclut en soulignant sa disponibilité, pour contribuer à ces travaux, dans un esprit de responsabilité et de co-construction avec l’État et les collectivités territoriales. C’est un défi historique qui engage l’héritage du mandat présidentiel qui s’achève.

Palais de l’Élysée © Elysée.fr

Le texte intégral de la lettre

au Président de la République, datée du vendredi 24 juillet 2026 :

Objet : Suite à notre courrier du 3 juillet 2026 – dégel des crédits culturels et vigilance pour l’avenir

Monsieur le Président de la République,

Par un courrier en date du 3 juillet 2026, nous vous avons alerté sur les conséquences irréversibles des annulations de crédits envisagées pour le service public de la culture.

Les mobilisations convergentes des organisations professionnelles, des équipes artistiques, des directions

d'institutions, des festivals, ainsi que les prises de paroles inédites de nombreux élus locaux de tous bords ont ponctué ces dernières semaines.

La ministre de la Culture a annoncé le 21 juillet le dégel des crédits concernés et nous l'en remercions. En effet, cette décision répond en partie aux inquiétudes que nous avons formulées : à court terme, ce dégel permet d'éviter des fermetures de lieux, des reports de saisons, l'annulation de productions, de résidences et de tournées, et contribue à préserver l'emploi artistique et technique. Nous espérons que cette prise de conscience de telles conséquences perdurera au-delà de 2026.

Elle ne doit toutefois pas faire oublier que de nombreuses autres structures culturelles ont déjà subi cette année des réductions parfois très importantes de leurs financements, sans qu'aucune mesure comparable ne vienne en atténuer les effets. Cette réalité renforce l'urgence de donner au secteur des perspectives durables et une visibilité à la hauteur des enjeux.

Car, à ce stade, aucun engagement n'a été pris au-delà de l'exercice en cours, en particulier en vue du projet de loi de finances pour 2027. Or, les décisions prises aujourd'hui conditionnent dès à présent la capacité des structures à programmer, coproduire, engager des équipes, et à maintenir un maillage culturel équilibré sur l'ensemble du territoire. Cet équilibre a déjà été largement mis à mal ces dernières années pour nombre de structures dont la capacité d'adaptation atteint ses limites, tout particulièrement pour les équipes artistiques, mais aussi les festivals et scènes de territoire.

C'est pourquoi nous souhaitons, par ce nouveau courrier, réaffirmer la nécessité pour l'État d'affirmer une vision claire pour le service public de la culture. A ce titre, les demandes formulées le 3 juillet dernier demeurent pleinement d'actualité :

- * la création d'une "cellule de crise interministérielle", capable de prendre en compte la dimension transversale de la politique culturelle (éducation, cohésion des territoires, emploi, économie, justice, tourisme, etc.) ;
- * la mise en place d'une "conférence permanente réunissant l'État, les collectivités territoriales et les organisations représentatives du secteur culturel", afin de construire une stratégie partagée, à la hauteur de l'implication financière des collectivités et des enjeux de cohésion sociale ;
- * l'élaboration d'un "plan national de refinancement du service public de la culture", permettant de sortir de la gestion au coup par coup et de redonner de la visibilité aux institutions comme aux équipes indépendantes.

Nous restons convaincus que la période qui s'ouvre, marquée par la préparation de la loi de finances 2027 dans un contexte politique et budgétaire incertain, appelle des signaux forts de l'État. Sans perspectives pluriannuelles ni consolidation des moyens, les équipes artistiques, festivals de territoire, lieux de création, de production et de diffusion et projets d'éducation artistique et culturelle continueront de se trouver en situation de survie, au détriment de l'emploi, de la diversité artistique et de l'accès de toutes et tous à la culture.

Nous réitérons notre entière disponibilité pour contribuer à ces travaux, dans un esprit de responsabilité et de co-construction avec l'État et les collectivités territoriales. La vitalité exceptionnelle des publics, la densité du tissu culturel français et l'engagement des artistes et des équipes appellent aujourd'hui des réponses à la hauteur de ce qui constitue un défi historique.

Tout mandat présidentiel lègue un héritage. Vos décisions des prochains mois seront à n'en pas douter déterminantes pour signifier ou non le rôle de la culture dans notre société et la place que vous lui aurez attribuée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente et dans l'attente de la confirmation de vos engagements relatifs à la pérennité de l'effort public en faveur de la culture, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

AJC – le réseau de la diffusion du jazz en France et en Europe
Association des Centres chorégraphiques nationaux – ACCN
Association des Centres de développement chorégraphique
nationaux – A-CDCN
Association des Centres dramatiques nationaux – ACDN
Association des Centres nationaux de création musicale – aCNCM
Association des Centres nationaux des arts de la rue et de
l'espace public – A-CNAREP
Association française des orchestres – AFO
France Festivals – Fédération des festivals de musique et du
spectacle vivant
Futurs Composés – réseau national de la création musicale
Grands Formats – Fédération nationale des artistes du secteur
indépendants du jazz et des musiques improvisées
Les Forces Musicales – Syndicat professionnel des opéras,
orchestres et festivals d'art lyrique
Réseau Européen de Musique Ancienne – REMA
Réunion des Opéras de France – ROF
Scène Ensemble – organisation professionnelle des arts de la
représentation
Syndeac – Syndicat national des entreprises artistiques et
culturelles
Territoires de Cirque

COVID19. Quel plan pour la culture ?



EDITO. Quelle culture pour le monde d'après ? Au Palais de l'Elysée, devant une sélection d'artistes, et sans la présence d'instances représentatives, Emmanuel Macron a présenté ce 6 mai 2020, les grandes orientations de son plan Marshall pour la culture en France. Les

organismes professionnels réclament des garanties.

Muselée, empêchée, la culture en France est à l'arrêt. Une situation asphyxiante jamais éprouvée auparavant. Salles d'opéras, de théâtre, de concert, festivals, studios d'enregistrement, espaces de travail... la France d'ordinaire si active en matière de créations et de partages et de diffusion artistique, est condamnée au silence. **Ce ne sont pas seulement les publics qui sont frustrés ; ce sont aussi les artistes qui ne peuvent plus répéter ni jouer.** De toute évidence, déconfinement ou pas, la vie normale, la vie d'avant, ne reviendront pas tout de suite, et nombre d'établissements comme d'ensembles et de formations, qu'ils soient orchestres ou collectifs chambristes, équipes lyriques, troupes pluridisciplinaires, ... ne voient pas le retour à l'activité avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Voilà qui laissait espérer beaucoup de l'allocution du Président Macron, lequel se disait sensibilisé à la situation catastrophique de la vie culturelle et du spectacle vivant en France. Cet apocalypse n'est pas seulement économique ; il pose la question de la vitalité démocratique : comment accepter sur le long terme que la voix des artistes, que le geste et la liberté des auteurs et des interprètes soient ainsi mis sous

cloche ?

Le Président Macron a surtout énoncé de grands principes comme celui de « refonder **une ambition culturelle pour le pays** ».

Concrètement, des décisions ont été annoncées, à destination de la filière musicale. **Le Centre national de la musique**, encore récent et donc fragile, va recevoir une dotation exceptionnelle de **50 millions d'euros** (sans précision de leur destination et utilisation finales). De même, un « **fonds festival** en collaboration avec les collectivités locales », un « grand **programme de commandes publiques** », favorisant les « jeunes créateurs de moins de 30 ans qui sortent du Conservatoire, de l'école » ont été décidés.

Côté **déconfinement**, le Président s'est montré favorable au retour au fonctionnement des établissements culturels (musées, théâtres, galeries d'art...) dans le respect de la distanciation, en particulier pour les séances de répétition ; une étape d'évaluation sera réalisée fin mai, début juin ; puis un retour du public serait envisagé en favorisant la distance et en écartant le brassage. Un pari difficile à relever (les musiciens d'un orchestre peuvent-ils jouer chacun à 1m voire plus de distance des autres ?...) et qui pose d'emblée de sérieux problème de rentabilité des spectacles et des salles (ce qui sera aussi le cas des salles de cinéma et des parcs de loisirs, comme des zoos). D'emblée le monde de demain sera plus digital à défaut de pouvoir concrètement toucher les spectateurs : c'est désormais une autre relation avec « le public, avec lequel il va sans doute falloir inventer un autre rapport : public moins nombreux, des captations, des interactions différentes » a lancé le Président.

Si les Festivals brassant plus de 5000 personnes ont été interdits cet été, qu'en est-il des plus petits festivals dont la majorité ne souhaitent pas annuler leur édition 2020 ? Même pour la rentrée de septembre, quelles directives ? Pour quel type de théâtre ? Dans quelles conditions ?

Captations, distance... il faut réinventer l'accès à l'art et à la culture...

« Moi, je ne sais pas dire où sera cette épidémie pour la saison prochaine » : par ses mots, le Président Macron laisse planer un même doute sur le lancement et la tenue des saisons musicales et lyriques en France. Beaucoup d'établissements ne savent toujours pas si le début de la saison 2020 – 2021 (septembre, octobre, novembre) pourra se tenir malgré la pandémie (et sa 2^e vague annoncée). Rien de précis donc.

Si l'emploi vient à manquer, le Président ouvre de nouvelles perspectives, proposant un rapprochement de la culture et de l'éducation ; concrètement, appelant les artistes à transmettre l'art à l'école, par petits groupes, dans des conditions très encadrées sanitaires là encore. De même sur le plan des revenus à travers **le régime des intermittents**, le Président n'a pas manqué d'être clair voire rassurant : confirmant **une prolongation des droits jusqu'à fin août 2021**, **l'« année blanche » demandée par nombre de professionnels, est donc accordée** : *« Je veux qu'on s'engage à ce que les artistes et les techniciens intermittents soit prolongés d'une année au-delà des six mois où leur activité aura été impossible ou très dégradée, c'est-à-dire jusqu'à fin août 2021 »* a précisé Emmanuel Macron, souhaitant cependant que chaque intermittent trouve sur la période à venir les engagements nécessaires pour réaliser ses heures. Le Président a donc lancé des perspectives de travail et invité directement les acteurs de la filière culturelle à réinventer l'accès pour tous à la culture et au spectacle vivant. A suivre.

VIDÉO : voir un extrait du discours d'Emmanuel Macron au sujet de son plan Marshall pour la culture en France

https://www.youtube.com/watch?v=FiY_n4UfjGA